



Québec, le 29 janvier 2015

Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean  
Monsieur Marc Morin  
Directeur général  
1425, rue Ouiatchouan  
Mashteuiatsh (Québec), G0W 2N0

**Objet : Projet d'aménagement d'une minicentrale hydroélectrique de la Onzième  
Chute de la rivière Mistassini  
Question complémentaire du 29 janvier 2015**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires à cette fin. et vous adresse la question suivante :

Lors de la séance publique du 20 janvier 2015 à Girardville, Monsieur Denis Taillon a déclaré que les partenaires de la société en commandite qui construirait et exploiterait la centrale de la Onzième chute de la Rivière Mistassini, soit Énergie hydroélectrique Mistassini, ont pris l'engagement de constituer des fonds à même les bénéficiaires du projet. Ces fonds auraient notamment comme but de soutenir des initiatives stratégiques, au choix de chacun des partenaires.

Veillez transmettre à la commission l'entente formelle qui a été signée à cet égard avec chacun des partenaires.

La commission souhaite les obtenir d'ici le 2 février 2015 compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Renée Poliquin  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission